

# DROIT SOCIAL ET FISCALITÉ COMPARÉS EN AMÉRIQUE LATINE



ARGENTINE, BRÉSIL, CHILI, MEXIQUE

3 jours

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### ARGENTINE, BRÉSIL, CHILI, MEXIQUE : CONTRATS ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- › Nature du contrat : durée (CDD, CDI), forme (écrit, oral...), mentions obligatoires
- › Législation du travail : principes généraux (durée du travail, rémunération minimale, congés)
- › Fin du contrat de travail : modalités (démission, licenciement) et indemnités
- › Immigration et contrat de travail

### LA LÉGISLATION APPLICABLE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ SOCIALE

- › Rappel sur la sécurité sociale et les obligations légales
- › Contexte du détachement et son périmètre d'influence : prérequis pour le détachement, avec ou sans convention
- › Contexte de l'expatriation au travers des obligations légales françaises et étrangères, avec ou sans convention

### COMPARATIF DES LÉGISLATIONS DE CHACUN DES PAYS

- › Systèmes de protection sociale : organisation, financement, fonctionnement, structures d'États

#### Étude de différentes prestations (maternité, maladie...), grille de lecture comparative

- › Obligations légales de l'employeur en matière d'affiliation au régime local : les incidences des particularités de certains systèmes
- › Comparatifs des coûts de la sécurité sociale locale

### QUALITÉ DES PRESTATIONS

- › Types de programmes par pays, incidences sur la qualité des prestations (en nature et en espèces)
- › Accès aux soins pour les ressortissants étrangers
- › Nécessité d'une assurance complémentaire ou au premier euro pour les dépenses de santé ?

### GESTION DU RETOUR EN FRANCE

- › Situation en cas de licenciement
  - démarches auprès des organismes compétents
  - les conventions bilatérales : quelle incidence ?
- › Anticiper le retour
  - réintégration dans le régime français de sécurité sociale, principe d'ouverture des droits
  - accès aux prestations lors du retour en France avec ou sans assurance CFE (Caisse des Français à l'Étranger)

### EXISTENCE D'UNE CONVENTION FISCALE ENTRE LA FRANCE ET LE PAYS D'EXPATRIATION ?

- › Détermination de la résidence fiscale du contribuable
- › Interprétation des clauses conventionnelles-clés
- › Détermination du lieu d'imposition des revenus selon leur nature

### L'IMPOSITION

- › Personnes imposables
- › Impôt sur le revenu
  - description de l'impôt sur le revenu en vigueur dans chaque pays
  - calendrier de l'impôt sur le revenu dans chaque pays : année fiscale, date de déclaration, date de recouvrement de l'impôt
- › Autres impôts

### TRAITEMENT DES ANNÉES PARTICULIÈRES

- › L'année du départ à l'étranger
- › L'année du retour

#### Cas pratiques

### OBJECTIFS

- Connaître la législation applicable en matière de droit du travail, de protection sociale et de fiscalité aux salariés travaillant dans ces pays : Argentine, Brésil, Chili, Mexique.
- Analyser les points essentiels du droit du travail de ces pays, les types de contrats, les droits des salariés.
- Comprendre les obligations de l'employeur et préciser la couverture sociale à mettre en place.
- Connaître la loi fiscale correspondante et déterminer la résidence fiscale des salariés.
- Comparer la fiscalité de ces pays afin de réduire les coûts de la mobilité internationale.

### LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une formation inédite comparant la législation du travail, les systèmes de protection sociale et de fiscalité dans 4 pays d'Amérique Latine.
- Une méthodologie efficace pour se repérer dans les différentes réglementations nationales.
- Les apports et les conseils de 2 spécialistes des questions de mobilité internationale.

### PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et assistants mobilité internationale, responsables et assistants des services RH/personnel, gestionnaires de salariés expatriés  
Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

### MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes  
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)  
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation  
Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

